

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR-

Siège social : Boulevard du 7 Novembre 1987 -2035 Tunis Carthage-

La Société Tunisienne de l'Air -Tunisair- publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2003, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Jelil Bouraoui, sur les résultats provisoires.

BILAN PROVISOIRE AU 31 DECEMBRE 2003

(En milliers de dinars Tunisien)

	NOTES	2003	2002
ACTIFS			
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	4-1	2 107	1 930
Amortissements		-1 566	-1 328
		541	602
Immobilisations Corporelles	4-2	1 513 988	1 511 378
Amortissements		-892 161	-782 934
		621 827	728 444
Immobilisations Financières	4-3	81 318	152 754
Provisions		-9 114	-10 140
		72 204	142 614
Total des Actifs Immobilisés		694 573	871 660
Autres Actifs Non Courants	4-4	52 723	32 879
Total des Actifs Non Courants		747 296	904 539
Actifs Courants			
Stocks	4-5	34 623	33 666
Provisions		-9 313	-8 413
		25 310	25 253
Clients et Comptes Rattachés	4-6	73 057	58 480
Provisions		-25 560	-23 815
		47 497	34 665
Autres Actifs Courants	4-7	109 298	101 354
Placements et Autres Actifs Financiers	4-8	81 726	11 866
Liquidités et Equivalents de Liquidités ⁽¹⁾	4-9	188 847	190 426
Total des Actifs Courants		452 678	363 564
TOTAL DES ACTIFS		1 199 973	1 268 103

(1) Pour le besoin de comparabilité les concours bancaires de l'exercice 2002 ont été reclassés au poste liquidité et équivalents des liquidités.

	NOTES	2003	2002
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital Social		77 597	77 597
Réserves		343 147	343 147
Résultats Reportés		-130 453	-98 885
TOT. Capitaux Propres Avant Résult. Exercice	4-10	290 292	321 859
Résultat de l'Exercice Après Impôt		-11 711	-31 568
TOT. Capitaux Propres Avant Affectation		278 581	290 291
Passifs			
Passifs Non Courants			
Emprunts	4-11	496 348	581 476
Provisions	4-12	74 348	74 818
Autres Passifs Non Courants		30 673	14 471
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		601 369	670 764
Passifs Courants			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	4-13	66 757	51 182
Autres Passifs Courants	4-14	166 874	164 833
Autres Passifs financiers	4-15	86 393	91 033
TOTAL PASSIFS COURANTS		320 024	307 048
Total des Passifs		921 393	977 813

Le CMF a invité la société à établir le tableau des mouvements des capitaux propres et les notes relatives à l'état de flux de trésorerie comme l'exige le système comptable en vigueur et à publier de nouveau l'avis complet du commissaire aux comptes se rapportant à ces états financiers.

Tunisair-(Suite)

ETAT DE RESULTAT PROVISoire AU 31 DECEMBRE 2003

(En milliers de dinars Tunisien)

	NOTES	2003	2002
Produits d'Exploitation			
Revenus	5-1	648 146	626 229
Autres Produits d'exploitation	5-2	40 637	42 461
Total des Produits d'Exploitation		688 783	668 690
Charges d'Exploitation			
Achats Consommés de MSES Vendables		-7 092	-6 653
Achats d'Approvisionnements Consommés	5-3	-100 958	-96 169
Charges de Personnel	5-4	-156 366	-160 829
Dotations aux Amortiss. & aux Provisions	5-5	-127 564	-147 311
Redevances Aéronautiques	5-6	-151 810	-138 402
Autres Charges d'Exploitation	5-7	-160 364	-168 429
Total des Charges d'Exploitation		-704 154	-717 794
RESULTAT D'EXPLOITATION		-15 371	-49 104
Charges Financières Nettes	5-8	-25 613	-28 852
Produits des Placements	5-9	17 652	15 580
Autres produits financiers	5-10	336	15 859
Autres Gains Ordinaires	5-11	26 899	34 570
Autres Pertes Ordinaires	5-12	-15 612	-19 619
Résultat Activités Ordinaires AV. Impôt		-11 709	-31 566
Impôt sur les Bénéfices		-2	-2
Résultat Activités Ordinaires AP. Impôt		-11 711	-31 568
Résultat Net de l'Exercice		-11 711	-31 568
Effets des Modifications Comptables		0	-5 885
Résultat Après Modifications Comptables		-11 711	-37 452

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PROVISoire AU 31 DECEMBRE 2003

(En milliers de dinars Tunisien)

RUBRIQUES	2003	2002
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	612 463	593 986
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-494 134	-476 134
Intérêts payés	-24 212	-27 055
Impôts, Droits et Taxes et versements assimilés	-22 399	-21 609
Autres flux affectés à l'exploitation	-6 673	-1 382
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5 461	-5 374
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 639	99
Acquisitions d'immobilisations financières	-3 566	-3 505
Cessions d'immobilisations financières	507	26 343
Prêts à Long et Moyen Termes accordés	-10 665	-19 215
Remboursements de prêts et cessions d'obligations	17 779	24 522
Intérêts et Dividendes reçus	16 978	18 500
Autres flux liés aux activités d'investissement	5	-43
FLUX DE TRES. LIES AUX OP. DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions aux actionnaires	0	-2
Remboursements d'emprunts	-85 640	-74 465
INCIDENCES DES VAR. DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET VARIATION DE TRESORERIE	-1 579	32 958

Tunisair-(Suite)

NOTES AU ETATS FINANCIERS
Situation provisoire arrêtée au 31 Décembre 2003
Montants exprimés en Milliers de Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR » est une société anonyme de droit tunisien créée en 1948. Son capital social, s'élevant à 77 597 300 DT, est reparti en 15 519 460 actions de 5 dinars chacune.

La société a pour objet :

- ✓ L'organisation et l'exploitation des services de transport de voyageurs, messagerie et postes ;
- ✓ L'organisation et l'exploitation de services de transports terrestres ou maritimes nécessaires pour assurer, à titre accessoire, l'exploitation des services aériens ;
- ✓ La demande de concession de toutes lignes aériennes ;
- ✓ Toutes opérations financières, commerciales et techniques nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-dessus énoncés.

La société est membre de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA), et elle opère sur le marché à travers un réseau de représentations et d'agences qui couvre la plupart des pays d'Europe ainsi que plusieurs pays d'Afrique et du Moyen orient.

Ses activités sont actuellement assurées par une flotte de 30 avions en exploitation, répartis comme suit :

- Quatre Boeing 737-500 ;
- Sept Boeing 737-600 ;
- Un Boeing 737-700 ;
- Douze Airbus 320 ;
- Trois Airbus 319 ;
- Trois Airbus 300-600.

Au 31 Décembre 2003, TUNISAIR détient également en hors exploitation, quatre avions Boeing 737-200.

2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'exercice 2003 a été caractérisé par les faits marquants suivants :

- ❖ La libération du quatrième quart du capital de Tunisie Catering SA pour une valeur de 1 350 KDT.
- ❖ La libération du deuxième, troisième et quatrième quart du capital de la société Aviation Training Center of Tunisia pour une valeur de 2 040 KDT.
- ❖ La libération du deuxième, troisième et quatrième quart du capital de la société Méditerranée Air Service pour une valeur de 175 KDT.
- ❖ L'approbation d'un premier programme de restructuration et d'assainissement par la Commission d'Assainissement et de Restructuration des Entreprises Publiques en date du 28 avril 2003.
- ❖ Le départ à la retraite anticipée de 794 employés au courant de l'année 2003.
- ❖ La conversion du prêt Tuninter en actions pour une valeur de 3 350 KDT.
- ❖ La baisse des primes d'assurance des avions.
- ❖ La baisse de l'ordre de 6,2 % du trafic dont 9,3 % pour le charter.

3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

3.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
Logiciels informatiques	3 ans
Fonds commerciaux	20 ans
Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 1997.

Tunisair –(Suite)**3.2 Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations acquises en crédit-bail sont comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimaux dont TUNISAIR est redevable au titre des contrats de location-financement.

Les immobilisations non réévaluées sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
Constructions	33 ans
Constructions sur sol d'autrui	Entre 20 et 50 ans
Matériels de transport aérien	10 ans
Moteurs et équipements de rechange- avioniques	8 et 10 ans
Matériels d'exploitation	10 et 12 ans
Matériels et outillages	10 et 12 ans
Matériels de transport	5 ans
Equipements de Bureaux	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 et 10 ans

Les biens acquis en leasing par Tunisair ont été comptabilisés en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce conformément à la convention de la « prééminence du fond sur la forme », prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing.

3.3 Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3.4 Stocks :

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.

Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

Les stocks non mouvementés depuis 5 ans font l'objet d'une provision pour dépréciation qui couvre la totalité de la valeur de ces stocks.

3.5 Provisions pour créances douteuses :

Les créances douteuses sont reclassées du compte clients ordinaires au compte clients douteux et sont totalement provisionnées.

3.6 Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours IATA. Elles sont converties à la fin de l'exercice au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice, et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les profits de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contre-partie des comptes de tiers concernés.

Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante des crédits.

3.7 Provisions pour grosses réparations des avions et des réacteurs :

Les grands entretiens des réacteurs et les grandes visites des avions font l'objet de provisions pour grosses réparations.

Ces provisions sont constituées par application d'un taux horaire sur le nombre d'heures de vol réalisées au cours de l'exercice et ce dans la limite d'un plafond prédéfini.

Tunisair –(Suite)

Les coûts horaires d'entretien et les plafonds des provisions à constituer sont déterminés par référence aux réalisations précédentes.

Lors de la réalisation des grosses réparations des réacteurs, le cumul des provisions déjà constatées est repris en couverture des charges résultantes de ces travaux d'entretien dans la limite des coûts effectivement supportés et facturés par les sous-traitants.

Quant aux grandes visites subies par les cellules-avions, la reprise des provisions, s'effectue pour l'intégralité de la provision constituée.

3.8 Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une certaine durée (24 mois) de non-utilisation du titre de transport par son acquéreur.

4. NOTES AU BILAN**BILAN ACTIFS****4.1 Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>	
Logiciels	1 973		1 731	
Fonds commercial	101		101	
Droit au bail	33		33	
Immobilisations en cours	-		65	
Total Brut	2 107		1 930	
Amortissements	<1 566	>	<1 328	>
Total Net	541		602	

4.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>	
Terrains	2 844		2 844	
Constructions	19 453		19 383	
Constructions sur sol OACA	24 730		24 730	
Constructions en cours	636		370	
Matériels de transport aérien	1 226		1 225 830	
Matériels de transport aérien en cours	110		110	
Moteurs et équipement de rechange avionique	123 479		120 797	
Matériels d'exploitation	41 619		43 600	
Equipements de bureau	32 519		31 887	
Matériels de transport roulants	15 495		15 772	
Matériels et outillages	14 445		14 065	
Autres immobilisations	11 755		11 696	
Autres immobilisations en cours	354		294	
Total Brut	1 513		1 511 378	
Amortissements	<892 161	>	<782 934	>
Total Net	621 827		728 444	

4.3 Immobilisations financières :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>	
Obligations et emprunts obligataires	18 837		65 290	
Prêts	18 303		50 117	
Titres de participation	38 699		31 865	
Autres immobilisations	5 479		5 482	
Total brut	81 318		152 754	
Provisions pour dépréciation	< 9 114	>(1)	<10 140	>
Total net	72 204		142 614	

(1) Ce montant se détaille comme suit :

Tunisair-(Suite)

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Provision pour dépréciation des titres de participation	9 114	8 464
Provision pour dépréciation des prêts	-	1 676
	<u>9 114</u>	<u>10 140</u>

4.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Ecarts de conversion	40 555	30 351
Frais de formation	835	2 528
Primes de retraite	11 333	-
	<u>52 723</u>	<u>32 879</u>

4.5 Stock :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>	
Stocks consommables techniques	28 316		27 167	
Stocks de marchandises vendables	1 597		1 756	
Stocks consommables catering	1 260		1 349	
Stocks habillement	944		923	
Autres stocks consommables	2 506		2 471	
Total brut	<u>34 623</u>		<u>33 666</u>	
Provisions	< 9 313	>	<8 413	>
Total net	<u>25 310</u>		<u>25 253</u>	

4.6 Clients et comptes rattachés :

Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>	
Clients	47 497	(1)	34 665	
Clients douteux	25 560	(2)	23 815	
Total brut	<u>73 057</u>		<u>58 480</u>	
Provisions	< 25 560	>	<23 815	>
Total net	<u>47 497</u>		<u>34 665</u>	

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Clients compagnies aériennes	11 537	9 821
Clients administrations	11 105	9 694
Clients AGV et représentations étrangères	11 184	5 123
Clients, divers à l'étranger	8 419	5 103
Clients divers locaux	4 585	2 446
Clients, factures de redressement	500	2 311
Autres	167	167
	<u>47 497</u>	<u>34 665</u>

(2) Ce solde, provisionné en totalité, se détaille comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Compagnies aériennes	9 874	8 785
Administrations tunisiennes	5 663	5 553
Agences de voyages et T.O.	5 836	5 295
Clients divers à l'étranger	1 867	1 985
Clients locaux	935	1 018
Clients refoulés	661	631
Clients fret	331	327
Administrations étrangères en Tunisie	393	221
	<u>25 560</u>	<u>23 815</u>

Tunisair –(Suite)**4.7 Autres actifs courants :**

Ce compte s'analyse comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Personnel et comptes rattachés	28 753		29 345
Etat et collectivités publiques	54 681		48 276
Débiteurs divers	30 188		25 724
Divers autres actifs courants	31 020		33 110
Total brut	144 642		136 455
Provisions	< 35 344	>	<35 101
Total net	109 298		101 354

4.8 Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Echéances à court terme sur emprunts obligataires	53 310		2 386
Echéances à court terme sur prêts	26 506		9 590
Intérêt courus à recevoir	2 910		2 565
Total brut	82 726		14 541
Provision pour dépréciation des prêts	<1 000	>	<2 675
Total net	81 726		11 866

4.9 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Titres de placement	158 953	(1)	123 002
Banques	30 802		67 140
Virements internes	<1 073	>	-
Caisse	165		284
	188 847		190 426

(1) Ce montant correspond essentiellement aux bons de trésors à court terme détenus par Tunisair au 31/12/2003.

BILAN PASSIFS**4.10 Capitaux propres :**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Capital social	77 597		77 597
Réserve légale	6 413		6 413
Autres réserves et fonds d'investissement	336 734		336 734
Résultats reportés	<125 173	>	<93 606
Modifications comptables	<5 279	>	<5 279
	290 292		321 859

4.11 Emprunts :

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Emprunt financement BOEING	194 508		246 229
Emprunt financement AIRBUS	301 840		335 247
	496 348		581 476

4.12 Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Provisions pour RG des réacteurs	62 820		60 480
Provisions pour GV des cellules avions	7 530		7 210
Autres provisions	3 998		7 128
	74 348		74 818

Tunisair-(Suite)**4.13 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Fournisseurs locaux d'exploitation	13 755	14 099
Fournisseurs étrangers d'exploitation	20 296	18 768
Fournisseurs locaux d'immobilisations	685	750
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	5 694	6 857
Fournisseurs, factures non parvenues	26 164	10 483
Fournisseurs – retenues de garantie	160	147
Fournisseurs – intérêts courus	3	78
	<u>66 757</u>	<u>51 182</u>

4.14 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Créditeurs divers	78 506	77 903
Titres de transport non encore honorés	52 984	51 271
Personnel et comptes rattachés	15 960	22 879
Etat et collectivités publiques	6 761	2 549
Actionnaires, dividendes à payer	257	257
Divers autres passifs courants	12 406	9 974
	<u>166 874</u>	<u>164 833</u>

4.15 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts	81 824	85 640
Intérêts courus et non échus sur emprunts	4 562	5 386
Charges financières à payer	7	7
	<u>86 393</u>	<u>91 033</u>

5. NOTES A L'ETAT DE RESULTAT**5.1 Revenus :**

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Revenus de l'activité de transport	595 352	(1)	574 617
Revenus de l'activité d'assistance aux compagnies aériennes	52 794	(2)	51 612
	<u>648 146</u>		<u>626 229</u>

(1) ce montant se détaille comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Transport des passages et des bagages	576 680	556 808
Transport du fret et de la poste	18 672	17 809
	<u>595 352</u>	<u>574 617</u>

(2) ce montant se détaille comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Assistances commerciales	48 203	45 075
Assistances techniques	3 155	2 390
Assistances catering	1 050	2 853
Prestations catering	386	1 294
	<u>52 794</u>	<u>51 612</u>

Tunisair-(Suite)**5.2 Autres produits d'exploitation :**

Cette rubrique s'analyse comme suit:

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Ventes en détaxe	13 104		11 802
Commissions sur ventes des titres de transport	2 836		2 854
Produits divers d'exploitation	24 697	(1)	27 805
	<u>40 637</u>		<u>42 461</u>

(1) Ce montant s'analyse comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Produits des comptes de réconciliation	11 141		14 400
Produits de réservation	4 883		5 508
Produits sur émissions des LTA	6 224		5 153
Divers autres produits	2 449		2 744
	<u>24 697</u>		<u>27 805</u>

5.3 Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats consommés se détaillent comme suit:

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Carburant des avions	76 171		72 849
Approvisionnement catering	12 747		12 302
Approvisionnement techniques	3 909		4 070
Autres approvisionnements consommés	8 131		6 948
	<u>100 958</u>		<u>96 169</u>

5.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Personnel au sol	111 902		117 345
Personnel navigant technique	29 291		28 441
Personnel navigant commercial	15 173		15 043
	<u>156 366</u>		<u>160 829</u>

5.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Dotations aux amortissements	120 071	(i)	122 489
Dotations aux provisions	25 034	(ii)	41 488
Reprises sur provisions GV et RG	<17 541	>	<16 666
	<u>127 564</u>		<u>147 311</u>

(i) Les dotations aux amortissements se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	112 183		119 150
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	237		262
Dotations aux résorption des charges à répartir	7 651		3 077
	<u>120 071</u>		<u>122 489</u>

(ii) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>		<u>2002</u>
Dotation aux provisions pour révisions générales	17 507		17 475
Dotations aux provisions pour créances douteuses	2 065		1 983
Dotations aux provisions pour grandes visites	2 693		2 337
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 070		7 240
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants	-		11 278
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	900		1 108
Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts	-		4 350
Reprise de provision sur dépréciation des créances	<201	>	<4 283
	<u>25 034</u>		<u>41 488</u>

Tunisair-(Suite)**5.6 Redevances aéronautiques :**

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Redevances de survol	58 663	53 120
Redevances d'atterrissage	23 605	23 094
Redevances d'embarquement	31 693	30 193
Diverses autres redevances	37 849	31 995
	<u>151 810</u>	<u>138 402</u>

5.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Assistance fournie aux avions	47 495	47 512
Entretiens et réparations des réacteurs	28 503	31 395
Commission sur la vente des titres de transport	20 641	19 895
Assurance des avions	10 525	13 202
Affrètement d'avions	8 724	10 064
Diverses autres charges d'exploitation	44 476	46 361
	<u>160 364</u>	<u>168 429</u>

5.8 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immob.	23 347	26 410
Charges financières LMC	141	1 142
Dot. aux prov. pour dépr. d'éléments financiers	2 073	416
Autres charges financières	52	884
	<u>25 613</u>	<u>28 852</u>

5.9 Produits des placements :

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Intérêts des placements à court terme	6 651	4 481
Revenus des Emprunts Obligataires	4 814	4 679
Intérêts des dépôts bancaires à terme	3 143	3 335
Commissions perçues sur vente devises	1 048	1 017
Rémunération des comptes bancaires	1 067	1 140
Revenus des Prêts à long terme	364	796
Divers autres produits des placements	565	132
	<u>17 652</u>	<u>15 580</u>

5.10 Autres produits financiers :

La baisse enregistrée sur cette rubrique est due à la plus value réalisée en 2002 sur l'opération de cession des titres UIB de 15 859 KDT contre une cession en 2003 des droits de souscription de France Télécom pour un montant de 336 KDT.

5.11 Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Gains de change	13 043	19 268
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres Gains sur	2 586	9 154
Reprises sur amortissements et provisions	10 342	2 594
Produits divers ordinaires LMC	473	3 424
Escomptes obtenus	455	130
	<u>26 899</u>	<u>34 570</u>

Tunisair-(Suite)**5.12 Autres pertes ordinaires :**

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Pertes de change	14 950	19 277
Charges diverses ordinaires LMC	216	176
Autres charges diverses ordinaires	446	166
	<u>15 612</u>	<u>19 619</u>

6. NOTES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN**6.1 Engagements donnés :**

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Crédits documentaires ouverts et non utilisés	2 398	1 559
Cautions données	907	-
Garanties données	250	-
	<u>3 555</u>	<u>1 559</u>

6.2 Engagements reçus :

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Engagements reçus pour hypothèques et nantissement	480	-
Garanties bancaires reçues	2 406	-
Avals bancaires reçus sur billets de trésorerie	12 000	-
	<u>14 886</u>	<u>-</u>

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers provisoires de la société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR », arrêtés au 31 décembre 2003.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la compagnie et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

1. L'inventaire physique des immobilisations corporelles, autres que le matériel de transport aéronautique et représentant 10% de l'ensemble des immobilisations corporelles, est en cours de réalisation. De ce fait, nous ne pouvons pas nous assurer de l'existence de ces immobilisations au 31 décembre 2003.

2. Le matériel de transport aérien acquis par TUNISAIR est comptabilisé pour un montant global sans distinction entre les composants devant être révisés d'une période à l'autre et en appliquant un taux d'amortissement unique de 10%. Par ailleurs, les dépenses prévisionnelles relatives aux travaux de grandes visites des avions et de révisions générales des réacteurs font l'objet d'une provision annuelle. Cette méthode n'est pas conforme aux dispositions de la norme comptable n°5 relative aux immobilisations corporelles et de la norme IAS 37.

3. L'inventaire physique des stocks techniques est en cours de réalisation. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'existence des stocks techniques et sur le montant de la variation de ces stocks au 31 décembre 2003.

4. Les comptes clients ne sont pas exhaustivement justifiés. Les créances clients, libellées en monnaies étrangères, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation aux cours de clôture. Des encaissements anciens non identifiés, remontant aux exercices 2000 et antérieurs, sont comptabilisés dans des comptes d'attente. Dans l'attente des résultats de la mission externe d'apurement, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité des soldes clients arrêtés au 31 décembre 2003.

Tunisair –(Suite)

5. L'analyse des comptes des autres actifs courants a révélé l'existence de plusieurs anciens suspens importants non apurés et a dégagé plusieurs anomalies significatives. Plusieurs comptes sont encore en cours de justification. Dans l'attente des résultats des travaux d'apurement, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité des autres actifs courants et sur l'impact des travaux de justification sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003.

6. L'analyse des comptes bancaires fait ressortir des opérations non justifiées et d'anciens suspens nécessitant un important travail d'apurement. Par ailleurs, Certains comptes bancaires sont encore en cours de rapprochement. En outre, les comptes de virement interne sont anormalement débiteurs de 1 073 KDT. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité des enregistrements des opérations financières, des flux de trésorerie et l'exactitude des soldes bancaires et de placements, d'une part, et sur l'impact des travaux d'apurement sur les capitaux propres, d'autre part.

7. L'analyse des comptes fournisseurs, arrêtés au 31 décembre 2003, fait ressortir plusieurs anciens suspens importants non apurés et a dégagé plusieurs anomalies significatives. Plusieurs comptes fournisseurs ne sont pas justifiés. Les dettes fournisseurs, libellées en monnaies étrangères, n'ont pas fait l'objet d'une actualisation exhaustive aux cours de change de clôture. D'anciens décaissements non identifiés, remontant aux exercices 2000 et antérieurs, sont comptabilisés dans des comptes d'attente. Plusieurs achats importants ont été estimés sans qu'aucune base de calcul ne nous soit communiquée. Dans l'attente des résultats des travaux d'apurement, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le solde des comptes fournisseurs et sur l'impact de ces anomalies sur le résultat de l'exercice.

8. L'analyse des comptes des autres passifs courants, a révélé l'existence de plusieurs anciens suspens importants non apurés et a dégagé plusieurs anomalies significatives. Plusieurs comptes sont encore en cours de justification. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le solde des autres passifs courants et sur l'impact des travaux de justification sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2003.

9. Les redevances aéroportuaires collectées auprès des passagers, à reverser aux entreprises concernées, sont comptabilisées dans un compte de produits lors de l'émission des billets et sont constatées en charges, au moment de la facturation par les entreprises aéroportuaires. Ces redevances auraient dû être gérées par un compte de passif. Par conséquent, les distorsions entre produits et charges, affectent indûment le résultat de l'exercice. En absence d'informations suffisantes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les différences ayant affectées le résultat de l'exercice, les passifs et les capitaux propres d'ouverture.

Sur la base de notre examen limité et, sous réserve des points ci-dessus explicités, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de TUNISAIR arrêtée au 31 décembre 2003 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, les biens acquis en leasing par TUNISAIR ont été comptabilisés en adoptant l'approche économique de capitalisation et ce conformément à la convention de «la prééminence du fond sur la forme », prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable Internationale IAS 17 révisée, relative à la comptabilisation des contrats de leasing. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 15 de la loi 94-89 relative au leasing.

Tunis, le 30 mars 2004

Jelil BOURAOUI